

MÉMOIRE SUR L'AVENIR DU RÉSEAU MUSÉAL AU QUÉBEC
ET SUR LA POLITIQUE MUSÉALE DU QUÉBEC
par la Fédération Histoire Québec

Fondée en 1965, la Fédération Histoire Québec (FHQ) est le plus important regroupement québécois de sociétés ou organismes œuvrant dans les domaines de l'histoire, du patrimoine, de la généalogie et autres domaines connexes : elle compte près de 250 sociétés membres et quelque 40 000 membres individuels dans l'ensemble du Québec.

Parmi nos quelque 250 membres, on estime à plus de 40 les sociétés d'histoire ou de patrimoine qui gèrent un centre d'interprétation ou les musées d'histoire. En 2007, en effet, lorsque le gouvernement Harper a modifié le programme d'emplois d'été pour étudiants, à Ressources humaines Canada, en éliminant la possibilité pour ces institutions muséales de se prévaloir de ce programme, plus de 40 de nos sociétés membres nous ont demandé notre appui pour faire modifier la politique, d'autant plus que la Société des musées québécois et l'Association canadienne des musées ne semblaient pas vouloir intervenir dans ce dossier délicat, étant donné que certains des gros musées bénéficiaient simultanément de subventions importantes du gouvernement canadien.

Grâce à notre intervention, l'application de la politique, cette année-là, a permis à nos sociétés membres de bénéficier malgré tout de cette maigre subvention annuelle et, l'année suivante, la politique a été modifiée pour inclure à nouveau les sociétés d'histoire ou de patrimoine, les petits musées ou autres organismes similaires.

Cet incident nous a fait réaliser à quel point un grand nombre de musées et centres d'interprétation sont vulnérables au Québec et qu'ils ont bien failli fermer leurs portes à l'été 2007... et définitivement, s'il n'avait pas été possible de redresser la situation.

La politique muséale du Québec, il nous semble, était très prometteuse dans ses orientations, mais, dans la pratique, en raison de l'absence d'appui financier du gouvernement québécois à de nombreuses institutions muséales œuvrant dans le domaine de l'histoire et du patrimoine et même de l'absence de reconnaissance par le gouvernement du Québec de ces institutions, une grande partie de notre patrimoine historique risque de disparaître ou d'être méconnu, si ces institutions ne peuvent assurer leur pérennité et ouvrir leurs portes au public. Dans certaines régions, comme l'Outaouais, il n'y a de fait AUCUN musée reconnu et encore moins subventionné, et on n'y compte que trois institutions à la fois reconnues et subventionnées, dont deux centres d'interprétation et un centre d'exposition en art contemporain.

Il nous apparaît donc essentiel que le moratoire institué à la fin des années 1990 soit levé et que le financement des institutions muséales à travers le Québec soit considérablement amélioré si l'on veut assurer la survie d'un quelconque réseau muséal, et notamment d'un réseau muséal en histoire et en patrimoine. Une telle démarche serait d'autant plus pertinente que le Québec vient de se doter d'une nouvelle *Loi sur le patrimoine culturel*, entrée en vigueur le 19 octobre 2012, qui, justement, vise à mettre en lumière l'importance de ce patrimoine.

En espérant que ces commentaires, si laconiques soient-ils, sauront attirer votre attention sur une considération essentielle pour l'avenir des institutions muséales en histoire et patrimoine et sur celui de la conservation, protection, analyse et communication au public de ce patrimoine, sans parler de la sensibilisation au quotidien qu'amènent les institutions muséales auprès du public en général, auprès du milieu scolaire et auprès de la communauté immédiate qu'elles desservent.

Richard M. Bégin
Président,
Fédération Histoire Québec
(www.histoirequebec.qc.ca)

Le 28 juin 2013